



PARIS, vendredi 26 mars 2010

Direction interrégionale du bassin de la Seine

Chômages

CHOMAGE AVEC ARRET DE NAVIGATION SUR LA PETITE SEINE DE MAROLLES SUR SEINE À BEAULIEU

AVIS AUX USAGERS
 N° FR/2010/01013

Pris en application :

Délibération du conseil d'administration du 11 mars 2010 relative aux dates de chômages des canaux et rivières canalisées confiés à VNF jusqu'au 31 décembre 2011

Un arrêt de navigation

- **du lundi 16 août 2010 à 07:00 au dimanche 19 septembre 2010 à 19:00 [tous les usagers]**
 - Seine, dérivation de Marolles, écluse n°13 de Marolles au PK 61.478
- **du lundi 16 août 2010 à 07:00 au dimanche 26 septembre 2010 à 19:00 [tous les usagers]**
 - Seine à l'amont de Paris, écluse de la Grande Bosse au PK 50.500
- **du lundi 16 août 2010 à 07:00 au dimanche 10 octobre 2010 à 19:00 [tous les usagers]**
 - Seine à l'amont de Paris entre les PK 23.500 (Ecluse de Beaulieu) et PK 43.108 (Ecluse de Jaulnes)

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :
 Subdivision de Nogent-sur-Seine, Ecluse du Pont-Vert, 10401, NOGENT SUR SEINE.
 Tél : 03 25 39 86 48. Fax : 03 25 39 09 98.

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés que conformément à la délibération du conseil d'administration de Voies Navigables de France du 11 mars 2010, la mise en chômage de la petite Seine se déroulera à partir du 16 août 2010 afin d'effectuer d'importants travaux de réfection des écluses.

Ce chômage entrainera des arrêts de navigation et des restrictions répartis comme suit :

- du 16/08 au 19/09/2010 : Écluse de Marolles sur Seine, sans baisse de bief,
- du 16/08 au 26/09/2010 : Écluse de La Grande Bosse, sans baisse de bief,
- du 16/08 au 10/10/2010 : Écluse de Jaulnes avec baisse du bief de Jaulnes de 1,50 mètres environ.
- du 16/08 au 10/10/2010 : Écluses de Villiers sur Seine, Melz sur Seine et Beaulieu, sans baisse du canal

Directeur Adjoint

Signé

Jean LE DALL

Date limite d'affichage :
 lundi 11 octobre 2010